

L'agroforesterie en Wallonie

B. Bonnes pratiques

B.2. Manutention des plants



Etat physique initial des plants parfait avant la plantation : précautions lors de l'arrachage, du transport et du stockage

Pour réussir un boisement agroforestier, acheter des bons plants ne suffit pas.

Des précautions élémentaires doivent être appliquées pour garder les jeunes arbres frais jusqu'à leur mise en terre : exposés au soleil et à l'air, des lésions irréversibles se produisent au niveau des racines ; la survie et la croissance des plants peuvent en être fortement compromises. De plus, leur manipulation peu soignée risque de provoquer des lésions graves et irréversibles.

Depuis l'arrachage des plants en pépinière jusqu'à leur mise en terre définitive, chaque manutention doit maintenir les plants dans un parfait état de fraîcheur : tri, conditionnement, conservation, transport, livraison, réception, mise en jauge ou stockage, habillage et distribution sur le chantier de plantation.

Plusieurs précautions de bon conditionnement sont préconisées : l'emballage des plants, leur protection sous bâche lors de transports, l'entreposage temporaire dans des endroits ombragés et frais et sinon, pour des périodes plus prolongées, leur mise en jauge selon les règles de l'art (sol meuble, endroit discret et abrité, bottes de plants déliées, protections anti-rongeurs ou contre le gibier, arrosage si nécessaire ...).

SOMMAIRE

1. Conditionnement	1
2. Transport	1
3. Entreposage	2
4. Mise en jauge	2

Rédaction/ BALLEUX Pascal Conception graphique PAO/ NOËL Benoît & LAMBERT Jean-Yves - DAO/ LAMBERT Jean-Yves
Crédit photo/ CDAF sauf mention contraire signalée dans le document
asbl Centre de Développement Agroforestier de CHIMAY - Route de la fagne, 34 - 6460 CHIMAY
Tél. : + 32 (0) 60 41 40 19 - Fax : + 32 (0) 60 41 10 06 - Courriel : info@cdafe.be - Site Web : www.cdafe.be

Cette brochure a été réalisée avec le soutien financier de l'Europe (Fond LEADER TRANSAGAL Coopération) et de Wallonie Bruxelles International.

La reproduction de tout ou partie de cette brochure à des fins didactiques ou non commerciales est autorisée et encouragée moyennant l'indication de la source. Toute autre utilisation ne peut se faire sans l'autorisation expresse de l'asbl Centre de développement agroforestier de CHIMAY. [Loi du 22 mai 2005 modifiant la loi belge du 30 juin 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins]



1. Conditionnement

Plusieurs **précautions de bon conditionnement** permettent de limiter les risques de dessèchement et de bonne reprise :

- éviter l'exposition des racines au soleil et au vent, susceptible d'entraîner leur déshydratation ;
- empêcher l'action du gel sur les racines ou sur les tiges des plants non suffisamment aoûtés.

PLANTS À RACINES NUES

Botte	Emballage
- 25 à 50 plants - homogénéité en hauteur et en vigueur - racines non enchevêtrées - bon état général de fraîcheur - manutention aisée pour les planteurs	- manutention et conservation à moindres risques - sacs en papier : effet buvard - sacs de jute humidifiés : entreposage prolongé déconseillé - sacs opaques (plastique ou papier plastifié à l'intérieur) : entreposage < 4 jours - en chambre froide < 30 jours
	 



PLANTS EN GODET

- conservation moins risquée
- substrat racinaire humide



2. Transport

Le passage du parterre de pépinière au trou de plantation est une **phase délicate** pour les plants à racines nues :

- pépinière de confiance et peu éloignée du lieu de plantation ;
- transport en camion fermé, sinon protection des plants par une toile humide.



Le **transport des plants en godet** présente moins de risques ; cependant, il réclame une **infrastructure adaptée** :

- camion équipé d'étagères et de récipients ;
- caisson de transport à étagères.



3. Entreposage

Quel que soit le mode d'entreposage de plants livrés, il est impératif de les protéger : des espaces spéciaux doivent être prévus pour les recevoir et bien les conserver.

Plants à racines nues	Plants en godet
- < 2 jours : lieu ombragé et frais, racines protégées par une bâche - 2 à 10 jours : plants emballés dans local frais et ventilé - > 10 jours : mise en jauge	- extérieur : lieu ombragé, abrité du vent et frais - intérieur : local frais, éclairé et aéré - humidification régulière par temps sec, chaud et venté

Conseils

- endroit discret contre les risques de vandalisme
- délier les bottes de plants
- protection globale contre le gibier
- procéder à un arrosage régulier des plants
- délai de stockage le plus court possible
- approvisionnement régulier du chantier et enlèvement des plants au fur et à mesure des besoins

4. Mise en jauge



1. ouvrir un 1^{er} sillon

2. débotter et étaler les plants



3. ouvrir un second sillon



4. étaler une seconde ligne

Bonnes pratiques

- endroit frais abrité du vent et du soleil, de préférence à exposition Nord
- terrain meuble et léger avec un sol très filtrant et drainant
- à proximité du chantier de plantation
- tranchée de la profondeur des racines des plants dans le sens Est-Ouest
- plants en position inclinée, tête exposée au Nord
- par temps sec, humidifier le sol de la jauge avant d'installer les plants

